

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Direction du Patrimoine et de l'Aménagement des Territoires

Direction de l'Agriculture et de l'Environnement

Service de l'Agriculture

AIDE A LA PROMOTION EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse de l'association :

N° SIRET obligatoire :

Téléphone :

Email :

Nombres d'adhérents de l'Association :

Nombres de bénévoles :

Identification du responsable de l'association (le président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom et prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone fixe et portable :

Email :

Identification de la personne en charge du dossier de subvention

Nom et prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone fixe et portable :

Email :

II. ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

Je sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Moselle l'attribution d'une aide au titre de l'aide à la promotion de l'agriculture

Je bénéficierai de subvention(s) publique(s), autre(s) que celle du Département de la Moselle, de% soit€ pour ces investissements : **si oui joindre une copie de la (des) promesse(s) ferme(s) de subvention.**

Je m'engage :

à inviter les Conseillers Départementaux du canton à toute manifestation de promotion du projet,

à apposer de manière visible la mention « réalisé avec le soutien du Conseil Départemental de la Moselle » et le logo du Département lors des actions.

III. PRESENTATION DU PROJET

Descriptif de la manifestation/programme :

.....
.....
.....
.....
.....

Présentation des dépenses (postes de dépenses, montants HT, TTC, etc.) :

.....
.....
.....
.....
.....

Produit et revenu escomptés :

.....
.....
.....
.....

Remarques éventuelles et/ou observations à préciser :

.....
.....
.....
.....

Calendrier prévisionnel de réalisation :

.....
.....

Nombre prévisionnel de participants :

.....
.....

Fait à.....

Le.....

Signature

IV. PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Pour la demande :

- formulaire de demande de subvention,
- lettre de demande de subvention,
- devis détaillés des dépenses prévues,
- budget prévisionnel de l'action avec le plan de financement (recettes - dépenses),
- décisions et promesses fermes de subventions sollicitées, en dehors de celle du Département,
- validation du projet en Assemblée Générale,
- attestation sur l'honneur de non récupération de la TVA
- attestation sur l'honneur de la mise à jour des obligations sociales, fiscales et réglementaires,
- statut et liste des membres du bureau de l'association,
- inscription au registre des associations,
- RIB,
- budget définitif de l'association de l'année n-1,
- budget prévisionnel de l'association de l'année n,
- Justificatif du statut d'exploitant agricole (extrait du Kbis pour les sociétés, et affiliation MSA),
- N° de SIRET

Pour le paiement :

- factures acquittées (attestées par les fournisseurs ou l'entreprise : date, signature et cachet).
- un exemplaire de la convention signée,
- bilan financier de l'opération,
- rapport d'activité de l'association de l'année concerné par la demande de subvention,
- budget définitif de l'année n, certifiés conforme par le Président de l'association dans le cas u la subvention du Département représente plus de 50% des recettes de l'association et vérifiés par un commissaire aux comptes si le seuil de 153 000 € de subventions publiques est atteint.

Le dossier de demande de subvention devra être transmis au moins 3 mois avant la réalisation des investissements et au plus tard le 1^{er} juillet de l'année en cours, à l'adresse suivante :

**Conseil Départemental de la Moselle
DPAT/DAE/SA
1, rue du Pont Moreau
CS 11096
57036 METZ CEDEX 1
Tel. : 03.87.78.07.39**